

# ARVIDA

Un site patrimonial à préserver



# Plan de la présentation

## **La Loi sur le patrimoine culturel**

- Principaux objectifs de la Loi

## **Site patrimonial déclaré**

- Qu'est-ce que c'est?
- 12 sites patrimoniaux du Québec
- Principales étapes de la déclaration

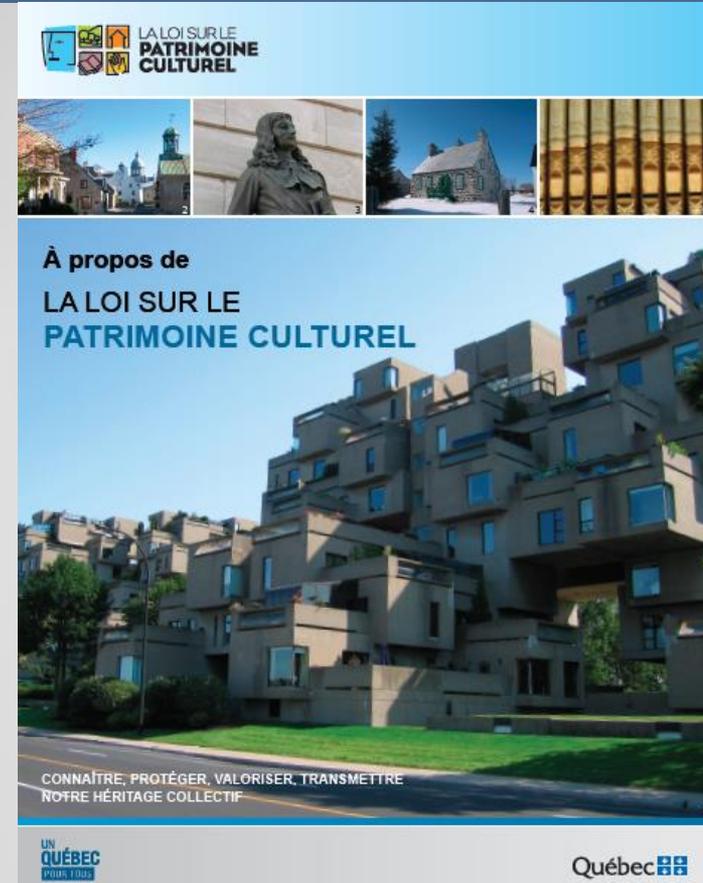
## **Site patrimonial d'Arvida**

- Limites
- Valeurs patrimoniales
- Avantages
- Obligations des propriétaires
- Prochaines étapes

# La Loi sur le patrimoine culturel

## Principaux objectifs de la Loi

- Favoriser la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission du patrimoine culturel dans l'intérêt public et dans une perspective de développement durable
- Couvrir toutes les dimensions du patrimoine culturel
- Consulter les individus et les groupes



# La Loi sur le patrimoine culturel

Le Ministère accompagne le milieu dans la protection d'un patrimoine d'intérêt national

- Attribution de statuts
- Délivrance d'autorisations de travaux
- Ententes de développement culturel
- Ententes de restauration
- Expertise et accompagnement



# Site patrimonial déclaré

## Qu'est-ce que c'est?

- Il s'agit d'une mesure exceptionnelle de protection à laquelle peut recourir le gouvernement du Québec en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel pour préserver un territoire dont la connaissance, la protection, la mise en valeur ou la transmission présente un intérêt public.
- Un territoire peut être déclaré pour sa valeur archéologique, architecturale, artistique, emblématique, ethnologique, historique, identitaire paysagère, scientifique, urbanistique ou technologique.

# 12 sites patrimoniaux déclarés au Québec

Vieux-Québec  
1963 (1964)



- Berceau de la civilisation française en Amérique
- Ville fortifiée
- Exemples remarquables de l'architecture des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles
- 470 sites archéologiques

Beauport  
1964 (1985)



- Ancien territoire rural et villageois
- Traversé par le chemin du Roy
- Témoigne de l'évolution de l'architecture domestique depuis le 18<sup>e</sup> siècle
- Présence de sites archéologiques

Sillery  
1964



- Ancienneté de l'occupation du territoire
- Lieu d'établissement des Jésuites
- Lieu important du commerce du bois et de la construction navale
- Diversité de l'architecture : maisons ouvrières, bourgeoises, institutions

# 12 sites patrimoniaux au Québec

Trois-Rivières  
1964



- Deuxième plus ancienne ville de la Nouvelle-France
- Lieu important de traite de fourrures, puis bourg fortifié
- Exemples d'architecture du Régime français, dont une partie du monastère des Ursulines

Montréal  
1964 (1985)



- Berceau de la métropole économique et culturelle
- Possède encore sa trame urbaine ancienne
- Exemples d'architecture datant du 17<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle témoignant de différentes fonctions
- Plusieurs sites archéologiques

Charlesbourg  
1965



- Ancien bourg planifié par les Jésuites
- Lotissement de plan radial avec carré central
- Caractère villageois du territoire doté de maisons datant du 18<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle
- Sites archéologiques témoignent de près de 300 ans d'occupation

# 12 sites patrimoniaux au Québec

Île-d'Orléans  
1970



- Un des premiers foyers de peuplement de la vallée du Saint-Laurent
- Haut-lieu des familles souches francophones
- Plusieurs exemples de maisons rurales anciennes
- Lieu emblématique

Percé  
1973



- Caractère naturel exceptionnel : amphithéâtre naturel, rocher percé, île Bonaventure
- L'un des plus importants centre de pêche de l'Est du Canada au 19<sup>e</sup> siècle
- Lieu emblématique

La Prairie  
1975



- Lieu d'établissement d'une mission jésuite
- Lieu important dans l'histoire de la défense de la ville de Montréal au 17<sup>e</sup> siècle
- Trame villageoise rappelle le tracé trapézoïdal de l'ancien fort
- Concentration de bâtiments anciens

# 12 sites patrimoniaux au Québec

Archipel-de-Mingan  
1978



- Témoigne de 300 millions d'années d'érosion
- Porte les traces d'au moins deux millénaires d'exploitation humaine
- Beauté sauvage des paysages
- Présence de sites archéologiques autochtones

Bois-de-Saraguay  
1973



- Forêt la mieux préservée de l'île de Montréal
- Porte les marques des différentes activités qui s'y sont déroulées, dont l'agriculture et l'équitation
- Comporte une diversité végétale qui contribue à son intérêt paysager

Mont-Royal  
2005

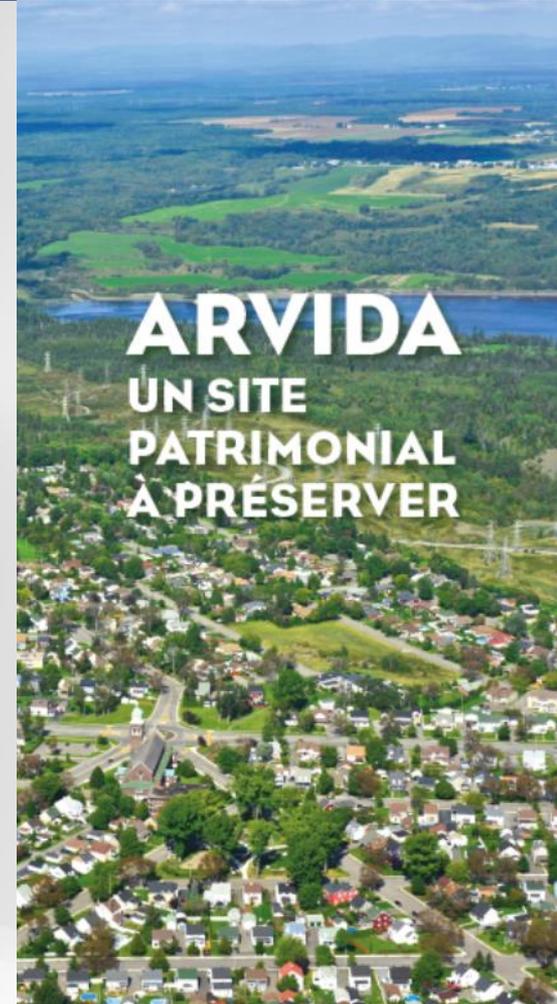


- Lieu emblématique et repère géographique
- Symbolise à la fois la nature, le sacré et le prestige
- Plusieurs ensembles institutionnels importants, résidences bourgeoises, édifices religieux et cimetières
- Présence de sites archéologiques

# Site patrimonial déclaré

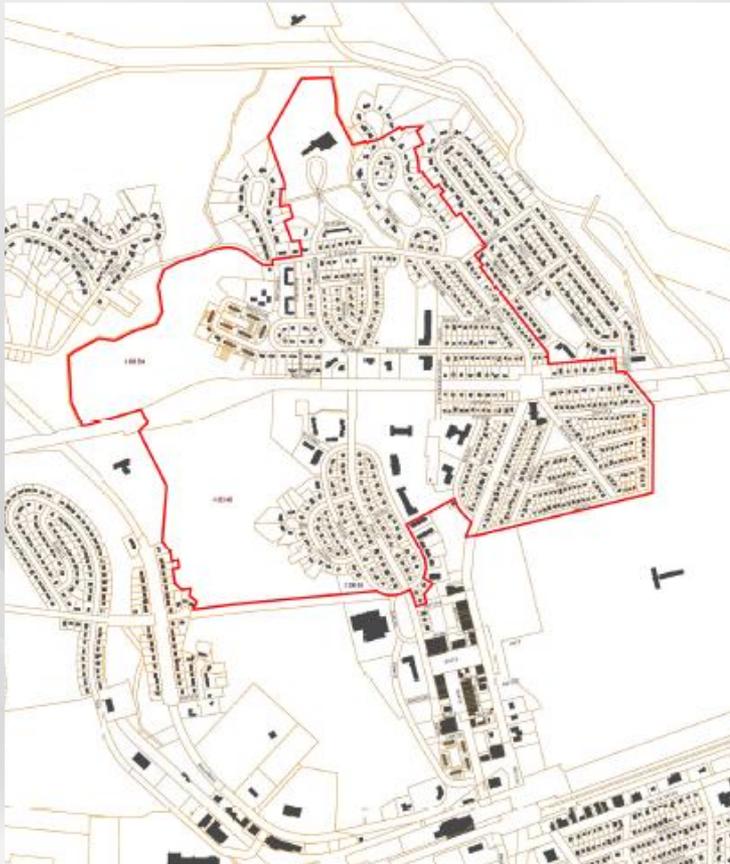
## Principales étapes de la déclaration

1. Proposition de déclaration par la Ville de Saguenay
2. Étude et analyse par le Ministère
3. Avis du Conseil du patrimoine culturel sur le projet de déclaration
4. Recommandation ministérielle au gouvernement pour la déclaration d'un site patrimonial
5. **Consultation publique par le Conseil du patrimoine culturel**
6. Déclaration par le gouvernement
7. Élaboration d'un plan de conservation du site patrimonial par le Ministère

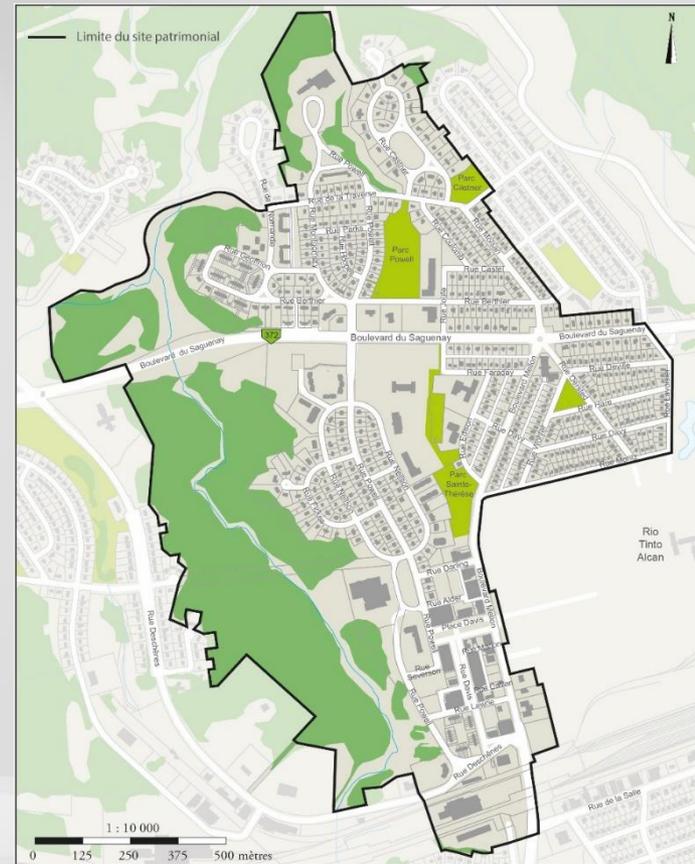


# Site patrimonial d'Arvida

Périmètre proposé par la Ville de Saguenay



Limites retenues par le Ministère



# Site patrimonial d'Arvida

## Valeur historique

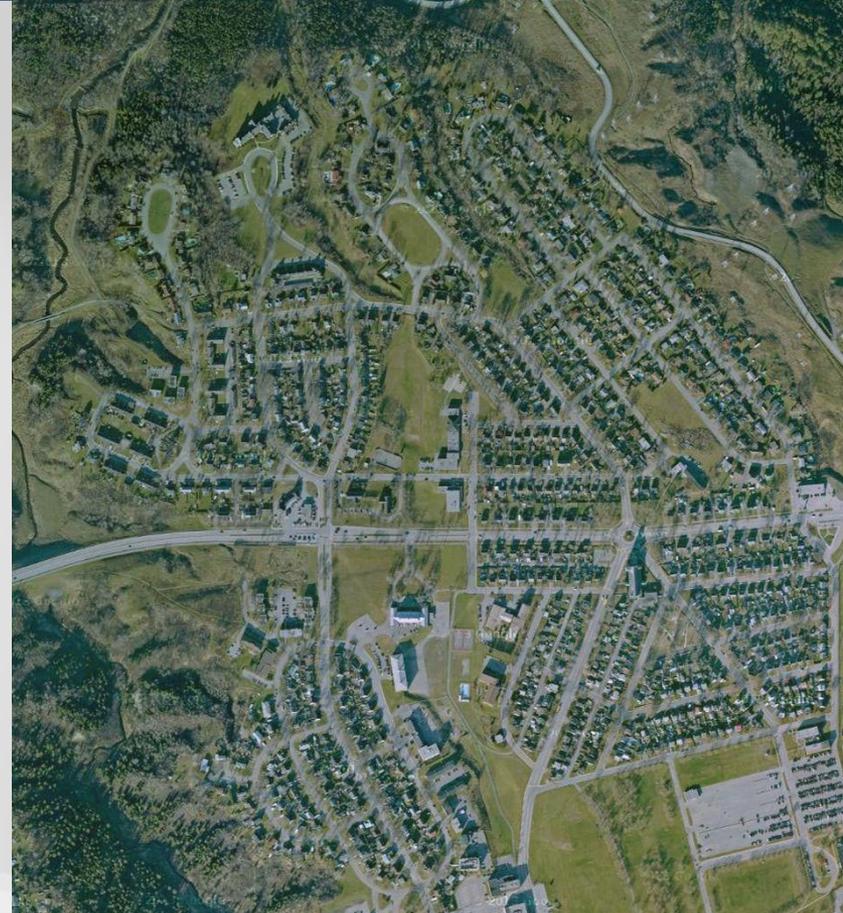
- Exemple achevé et avant-gardiste de ville mono-industrielle planifiée
- Fondée par l'entreprise Aluminium Company of Canada et son président, Arthur Vining Davis
- Aménagée pour loger les employés du vaste complexe industriel
- Témoigne d'une importante phase de développement économique et industriel dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean et d'autres régions du Québec au début du 20<sup>e</sup> siècle
- Associée à l'un des plus importants lieux de production d'aluminium au monde



# Site patrimonial d'Arvida

## Valeur urbanistique

- Présente plusieurs caractéristiques des utopies urbaines de son époque: la coulée verte, les parcs intégrés à la trame urbaine, le réseau viaire hiérarchisé
- Cadre bâti essentiellement pavillonnaire
- Inclut différentes fonctions urbaines : résidentielle, institutionnelle et commerciale



# Site patrimonial d'Arvida

## Valeur paysagère

- Paysage homogène
- Topographie du site mise en valeur
- Végétation abondante
- Régularité du système parcellaire et du traitement du cadre bâti



# Site patrimonial d'Arvida

## Valeur architecturale

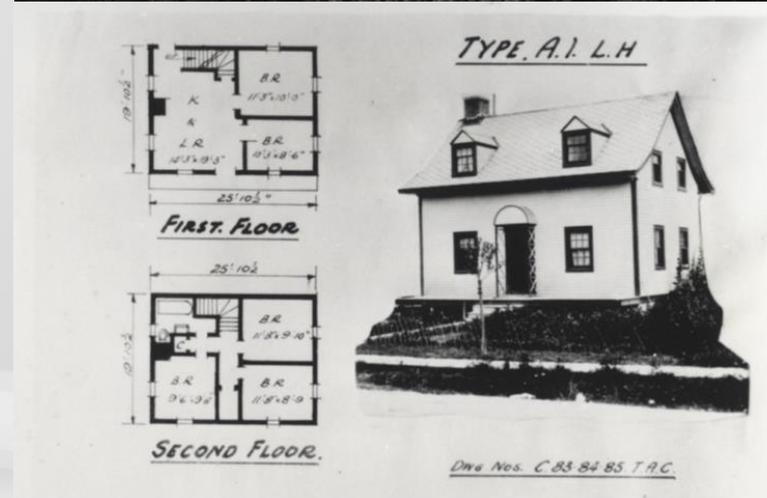
- Architecture qui se démarque par la diversité des modèles de maisons utilisés
- Résidences inspirées des formes populaires aux États-Unis et de l'architecture traditionnelle québécoise
- Bâtiments d'architecture régionaliste
- Architectes de renom: Harold Lea Fetherstonhaugh, Henry Ross Wiggs, Léonce Desgagnés et Ernest Isbell Barott



# Site patrimonial d'Arvida

## Valeur technologique

- Secteur de la ville érigée en 135 jours constitue un exemple remarquable de construction en série
- Témoigne de la rationalisation des procédés de construction, de la standardisation et de la production en usine des différentes pièces
- Introduit de nouveaux matériaux, comme l'aluminium



# Site patrimonial d'Arvida

## Avantages

- Assure la protection permanente du site et préserve les valeurs patrimoniales du territoire
- Procure de la fierté aux résidents qui évoluent dans un cadre de vie exceptionnel reconnu par le gouvernement du Québec
- Donne accès à de l'aide financière aux propriétaires situés à l'intérieur des limites du site pour la réalisation de travaux touchant à l'enveloppe extérieure de leur bâtiment.
- Ajoute un élément à l'offre touristique régionale

# Site patrimonial d'Arvida

## Obligations des propriétaires

### Demandes d'autorisation au Ministère

Une autorisation de la ministre est requise avant de faire les interventions suivantes:

- diviser, subdiviser, rediviser ou morceler un terrain
- modifier l'aménagement ou l'implantation d'un immeuble
- faire quelque construction, réparation ou modification relative à l'apparence extérieure d'un immeuble
- démolir en tout ou en partie un immeuble;
- ériger une nouvelle construction
- excaver le sol
- faire un nouvel affichage, modifier, remplacer ou démolir une enseigne ou un panneau-réclame

# Prochaines étapes

## **Rapport de consultation**

Prise en compte des commentaires des citoyens sur le projet de déclaration du site patrimonial d'Arvida

## **Déclaration du site patrimonial d'Arvida**

Adoption du décret par le conseil des ministres

## **Plan de conservation**

Document produit par le Ministère qui permettra d'assurer la préservation des valeurs patrimoniales du site patrimonial d'Arvida

## **Gestion du site patrimonial déclaré**

Collaboration entre le Ministère et la Ville de Saguenay pour la protection et la mise en valeur du site patrimonial d'Arvida.

# Merci de votre attention !

